

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1089/SEJ du 26 octobre 1968 promulguant la loi n° 68-916 du 24 octobre 1968, relative à la composition, à la formation et au fonctionnement de l'Assemblée territoriale du Territoire Français des Afars et des Issas.

n° 1089/SEJ

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
26 octobre 1968

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1969

Date du numéro
25 janvier 1969

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1, — Est promulguée dans le Territoire Français il des Afars et des Issas la loi n° 68-916 du 24 octobre 1968 modifiant l'article 2 de la loi du 30 juillet 1963 relative à la composition, à la formation et au fonctionnement de l'Assemblée Le Teritoriale du Territoire Français des Afars et des Issas. Art. 2. — Le présent arrêté sera publié selon la procédure d'urgence et enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.